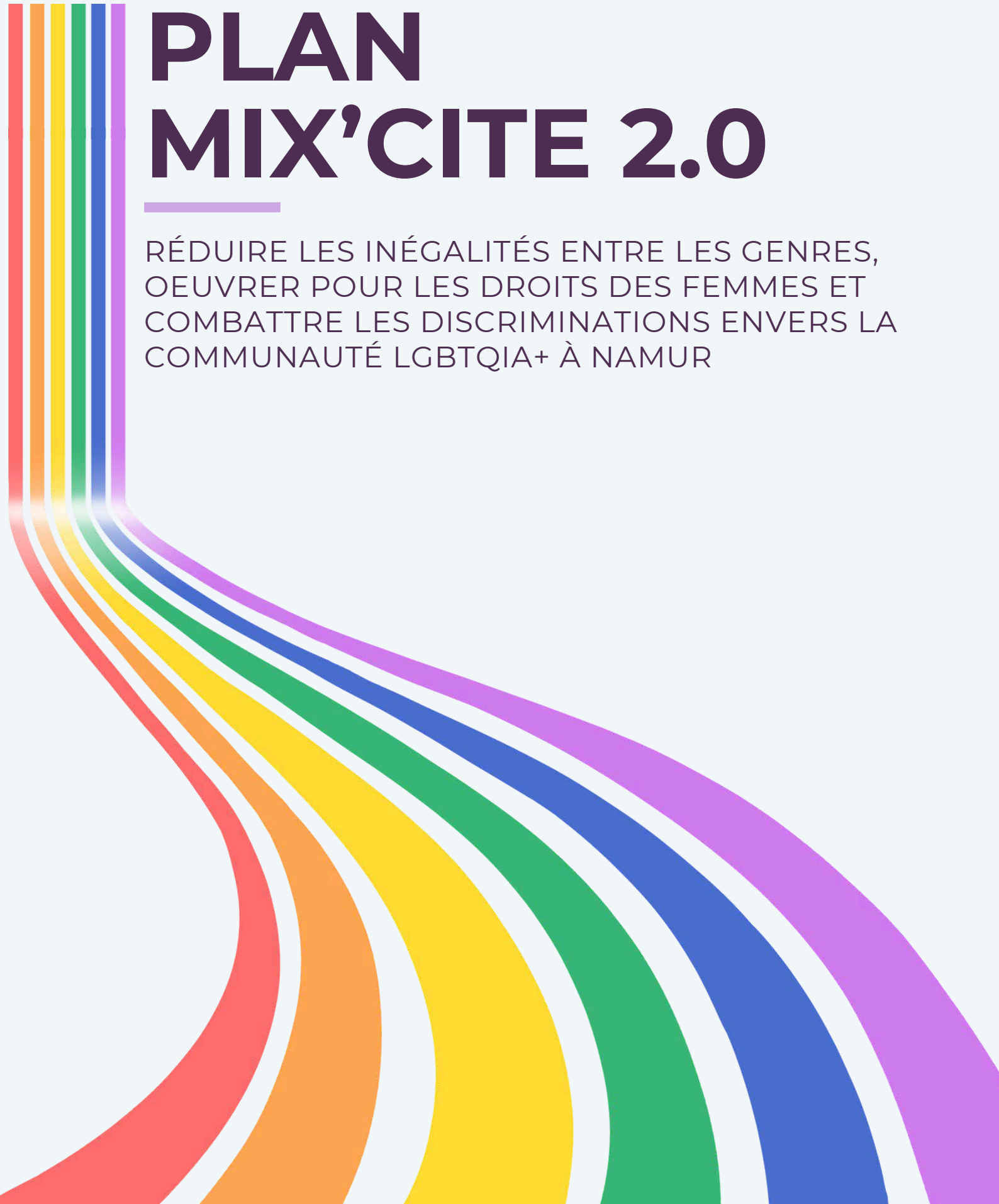
NAMUR CAPITALE

Une Ville à Vivre
SERVICE DE COHÉSION SOCIALE

Namur Elles

PLAN MIX'CITE 2.0

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES GENRES, OEUVRER POUR LES DROITS DES FEMMES ET COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS ENVERS LA COMMUNAUTÉ LGBTQIA+ À NAMUR



Sommaire

1 *Le résultat d'un travail collaboratif*

2 *Mix'Cité 2.0, c'est quoi ?*

3 *Un plan d'action à 4 grands objectifs*

- *Objectif 1 : Lutter contre les violences de genre en informant, en formant et se concertant*
- *Objectif 2 : Encourager, favoriser et visibiliser la représentation et la participation des femmes et du public LGBTQIA+ dans la société et au sein de l'Administration*
- *Objectif 3 : Inscrire le genre de manière transversale dans les processus en cours*
- *Objectif 4 : Sensibiliser, former et outiller les sphères sportives, culturelles, éducatives et l'Administration aux stéréotypes de genre et à leurs conséquences*

4 *La Charte : les engagements de la Ville de Namur*

5 *Lexique*



1. Le résultat d’un travail collaboratif

Le Plan Mix’Cité 2.0 est une initiative qui résulte d'une collaboration sans précédent à Namur. Conçu pour réduire les inégalités de genres et lutter contre les discriminations envers la communauté LGBTQIA+, ce programme incarne un effort collectif majeur dans la quête d'une société plus juste et inclusive.

1. 3 piliers : le politique, l’Administration et l’associatif

Cette initiative a mobilisé des acteurs et actrices de divers horizons. Conseillers et conseillères communales, membres de la Plateforme Namur’Elles, ainsi que l'Administration communale ont uni leurs forces pour élaborer un plan d’action concret.

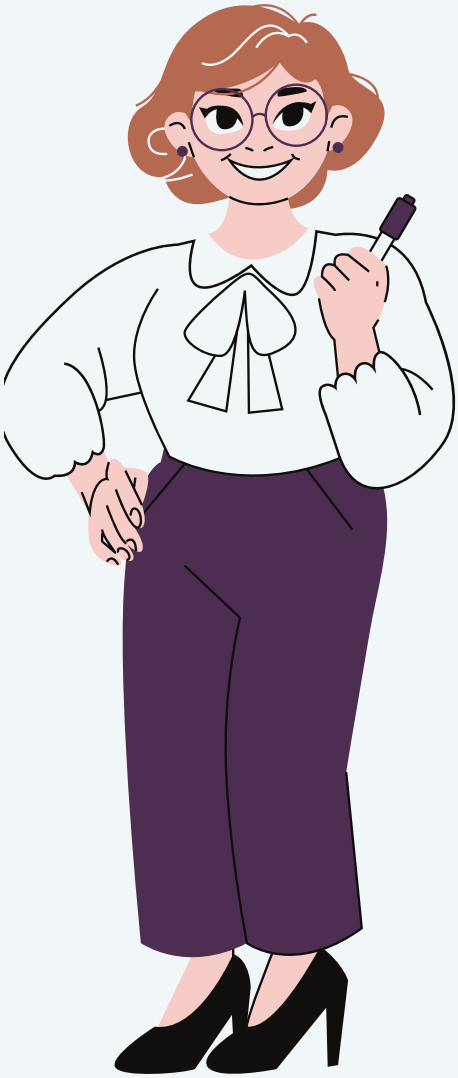
2. La clé : le dialogue et la coopération

Ce plan s'inscrit dans la continuité du premier Plan Mix’Cité adopté lors de la précédente législature, en intégrant une dimension plus concrète et plus collaborative. Au cœur de cette démarche réside la conviction que le travail collaboratif est essentiel pour instaurer des changements significatifs dans une société marquée par des inégalités persistantes et des constructions sociales genrées. En créant un espace de dialogue et de coopération, ces acteurs et actrices ont pu concevoir des mesures innovantes visant à promouvoir l'égalité des genres, et les droits des femmes, ainsi qu’à combattre les discriminations envers la communauté LGBTQIA+ au sein de la commune namuroise.

En misant sur le pouvoir du travail collaboratif, la commune se positionne en leader dans la quête d'un avenir où chacun et chacune, quelle que soit son identité de genre ou son orientation sexuelle, peut s'épanouir librement et équitablement dans sa communauté.



2. MIX'CITE 2.0, c'est quoi ?



Le Plan Mix'Cité 2.0, est à la fois **un plan d'action** à 4 grands objectifs mais aussi **une charte** d'engagement. Le plan et la charte ont été adoptés par le Conseil communal le 12 décembre 2023.

Au cœur des valeurs fondatrices du Plan Mix'Cité 2.0 réside un engagement ferme contre toute forme de discrimination. Ce plan d'action, dans sa conception et dans sa mise en œuvre, se positionne résolument comme un rempart anti-discriminatoire, mettant un accent particulier sur la prise en considération des réalités spécifiques et des multiples discriminations auxquelles sont confrontées les femmes et les minorités de genre.

Parmi ces réalités, sont incluses les femmes en situation de handicap, les femmes issues de minorités ethniques, les femmes LBTI (lesbiennes, bisexuelles, transgenres, intersexes), celles vivant dans des zones rurales, migrantes, demandeuses d'asile ou réfugiées, dépourvues de permis de séjour, les filles, les femmes âgées, les femmes sans-abri, les femmes en situation de prostitution, et bien d'autres.

Mix'Cité 2.0 ne se contente pas de déclarations d'intention ; il met en avant la nécessité d'un travail concret et continu. Il s'agit d'un ensemble d'actions concrètes planifiées sur la période 2023-2026, visant à transformer les engagements en résultats tangibles.

3. Un plan d'action à 4 grands objectifs

1er objectif — Lutter contre les violences de genre en informant, en formant et se concertant.

2e objectif — Encourager, favoriser et visibiliser la représentation et la participation des femmes et du public LGBTQIA+ dans la société et au sein de l'Administration.

3e objectif — Inscrire le genre de manière transversale dans les processus en cours.

4e objectif — Sensibiliser, former et outiller les sphères sportives, culturelles, éducatives et l'Administration aux stéréotypes de genre et à leurs conséquences.



Objectif 1 : Lutter contre les violences de genre en informant, en formant et se concertant

En actions concrètes, ça donne quoi ?

1 Visibiliser les lignes d'écoute et les services d'aide aux victimes de violences intrafamiliales et conjugales

Via la promotion des services existants (ex : Espace VIF*, CPVS*, SOS Viol*, etc.).

2 Former le milieu de l'enfance, de la petite enfance et de l'enseignement aux questions de sexisme, de violences et de discriminations de genre

Via la promotion et l'encouragement de la formation mise en place par Namur'elles.

3 Evaluer la possibilité de prévoir et d'organiser un lieu d'accueil pour le public LGBTQIA+ sur le territoire namurois

Via la recherche d'une collaboration pour l'accueil de jeunes LGBTQIA+ en situation de rupture familiale.

4 Prévoir et organiser un lieu d'accueil pour les victimes de violences conjugales et intrafamiliales sur le territoire namurois

Ouverture de l'Espace VIF* à Namur le 8 mars 2024.

5 Sensibiliser et outiller aux violences de genre via différentes actions : formations du personnel, campagnes de sensibilisation, etc

Via les formations à l'autodéfense féministe au sein de l'Administration.

6 Sensibiliser les travailleuses et travailleurs de rue aux harcèlement sexiste de rue

Via la création d'un vadémécum avec une distribution et sensibilisation.



7 Poursuivre la lutte contre le sexisme dans la publicité en informant l'Administration sur les conséquences du sexisme

Via la poursuite de la sensibilisation en interne par l'intermédiaire d'une fiche synthèse réalisée par Namur'Elles.

8 Visibiliser la thématique des violences faites aux femmes autour de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Via une campagne annuelle et via le port d'un signe distinctif de sensibilisation par le personnel de l'Administration.

9 Sensibiliser et former les travailleurs et travailleuses confrontées aux violences (conjugales et intrafamiliales) à la Convention d'Istanbul* afin d'en garantir le respect

Via la sensibilisation des travailleurs et travailleuse de première ligne à la Convention D'Istanbul* et aux recommandations du GREVIO*.

10 Prendre en compte les femmes doublement vulnérabilisées dans l'aide aux victimes proposée par l'Administration communale

Via un état des lieux et des recommandations (en fonction des moyens disponibles).

11 Promouvoir/encourager des stages d'autodéfense féministe à destination des citoyens et citoyennes adaptés à chaque catégorie d'âge

Via la recherche de moyens en vue d'organiser des stages d'auto défense féministe.

12 Sensibiliser et former le secteur du logement à l'égalité des chances et aux violences faites aux femmes

Via l'information et la sensibilisation des candidates et candidats locataires comme des propriétaires, ainsi que du public de la Maison de l'Habitat*.

13 Permettre aux personnes de confiance d'orienter de manière adéquate les personnes victimes (violence liée au genre, violence conjugale,...)

Via la création d'un répertoire/guide à destination des personnes de confiance leur permettant d'orienter efficacement les victimes.

14 Mener une réflexion et une campagne de prévention sur les questions de cyberharcèlement dans les écoles

Via le développement d'actions de lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement.

15 Prévenir la violence (de genre) lors des événements festifs, notamment lors des Fêtes de Wallonie

Via la sensibilisation du Comité organisateur des Fêtes de Wallonie au plan SACHA* et introduire des Safe Places* dans les commerces namurois.

16 Sensibiliser le milieu festif à la lutte contre les discriminations et à la prévention contre les violences faites aux personnes LGBTQIA+

Via l'exemple offert par la Charte de la vie nocturne de Bruxelles*.

17 Favoriser l'appropriation de l'espace public par les femmes au travers la prise en compte de leur sécurité dans l'aménagement urbain

Via un état des lieux et des recommandations (dans la mesure des moyens disponibles) ainsi que grâce à la publication des études de l'asbl Garance*.

18 Lutter contre les violences à l'égard de la communauté LGBTQIA+ dans l'espace public (éclairage, présence policière...)

Via un état des lieux et des recommandations (dans la mesure des moyens disponibles) qui prennent en compte les enjeux LGBTQIA+.

19 Développer un plan de prévention et d'action de la Police contre les violences faites aux femmes (dont le harcèlement de rue)

Via la mise en place de Safe Places* dans le centre-ville.

20 Former des personnes-ressources (« personnes de référence ») au sein du personnel communal et de la zone NAGE aux violences de genre

Via la formation (module spécifique sur les violences sexistes et sexuelles).

21 Poursuivre la lutte contre le sexisme au sein de l'Administration communale

Via la réalisation d'une fiche thématique destinée à rappeler les valeurs d'égalité de l'Administration communale et son engagement à combattre les stéréotypes.

22 Porter une attention à la problématique de l'inceste et explorer les outils en vue de sensibiliser les professionnels et professionelles de l'enfance, de la petite enfance et de l'enseignement

Via l'exploration de pistes des formations et outils didactiques disponibles.

Objectif 2 : Encourager, favoriser et visibiliser la représentation et la participation des femmes et du public LGBTQIA+ dans la société et au sein de l'Administration

En actions concrètes, ça donne quoi ?

1 Travailler les accès et aménagements des espaces sportifs (piscines, halls sportifs etc) de manière à ne pas reproduire d'inégalités

Via la modification du règlement des subsides relatifs aux équipes et clubs sportifs.

2 Visibiliser la présence et l'apport de la communauté LGBTQIA+ au sein de la commune dans l'espace public

Via la valorisation de personnalités issues de la communauté LGBTQIA+ dans les dénominations de rues.

3 Visibiliser et promouvoir le rôle joué par les femmes dans la commune

Via la proposition aux hautes écoles/universités d'élaborer un répertoire avec des femmes qui ont joué un rôle dans l'histoire, le patrimoine, la création et l'innovation dans notre commune.

4 Visibiliser et promouvoir la thématique LGBTQIA+ dans la politique culturelle de la Ville

Via une attention spécifique portée à la thématique LGBTQIA+ et à l'égalité des genres dans la programmation des activités socio-culturelles (cinéma, pièces de théâtre, festivités...).

5 Renforcer des répertoires de personnes-ressources féminines

Via l'information de chacune et chacun sur le fonctionnement du répertoire expertalia*, et l'invitation à encourager/rejoindre le réseau.

6 Encourager la participation des femmes aux instances décisionnelles participatives

Via le coaching des femmes déjà présentes dans les instances.

7 Renforcer les liens entre Namur'Elles et le politique

Via deux rencontres par an entre les partenaires de la plateforme Namur'Elles et les représentantes et représentants du Conseil communal de Namur.

8 Valoriser les femmes déjà présentes à des postes de responsables au sein de l'administration

Via la rédaction d'articles dans l'Intranet sur les statistiques concernant la représentativité des femmes.

9 Réaliser, au sein de l'Administration, des formations sur l'égalité des genres et l'appréhension précise de la réalité LBGTQIA+

Via la formation du Service Population - Etat Civil aux enjeux LGBTQIA+ et aux réalités de genre.

10 Faciliter en tant qu'Administration communale les démarches liées au changement de genre et de prénom

Via la rédaction d'une brochure explicative en vue de faciliter les démarches liées au changement de genre et de prénom.

11 Visibiliser et promouvoir les femmes artistes dans la politique culturelle de la Ville

Via l'attention particulière apportée à la proportion de femmes artistes, via leur valorisation et leur promotion.

12 Visibiliser et promouvoir la présence des femmes et des citoyens et citoyennes LGBTQIA+ au sein du monde littéraire et dans les bibliothèques namuroises

Via différentes actions allant de la signalétique de la nouvelle bibliothèque aux activités proposées (tables de présentations thématiques, bibliographie spécialisée, etc).

13 Favoriser l'égalité salariale par la reconnaissance de l'ancienneté

Via le soutien et l'encouragement des nouvelles agentes à valoriser leur ancienneté.

14 Optimiser l'accessibilité des activités organisées par la Ville pendant les vacances scolaires (et les garderies) pour les ménages les plus précarisés parmi lesquelles les familles monoparentales (+-80% de femmes)

Via la valorisation de l'offre existante et l'optimisation constante du nombre de stages pendant les vacances scolaires.

15 Favoriser la présence des femmes dans le monde du travail au sein de l'administration

Via la poursuite du soutien à la parentalité du personnel communal ainsi que par la communication sur ces mesures et la veille scientifique dans ce domaine.

16 Accroître l'offre en termes de crèches et gardes d'enfants à destination des femmes précarisées et familles monoparentales

Via l'élaboration d'une réflexion basée sur la confrontation des besoins et de l'existant, particulièrement pour aider les femmes seules en charge d'enfant(s).



17 Visibiliser la présence des femmes au sein de la commune au travers d'actions symboliques

Via la modification de l'intitulé Maison des citoyens en Maison des citoyennes et des citoyens et la communication à ce sujet.

18 Visibiliser la présence et l'apport des femmes au sein de la commune dans l'espace public

Via l'élaboration d'un cadastre de noms de femmes afin de féminiser les prochaines appellations publiques.

19 Visibiliser la présence et l'apport des femmes au sein de la commune en assurant leur présence dans les titres honorifiques namurois

Via l'élaboration d'un cadastre des titres honorifiques namurois où est évaluée la proportion de femmes.

20 Œuvrer concrètement pour la sécurité des femmes au sein de l'espace public

Via la promotion de l'application App-Elles* pour la sécurité des femmes au sein de l'espace public.

21 Visibiliser la communauté LGBTQIA+ dans le centre urbain

Via la peinture aux couleurs de l'arc-en-ciel du mobilier urbain ou des espaces publics (murs, trottoirs, escaliers).

22 Promouvoir la présence des femmes dans le folklore namurois

Via la sensibilisation et la mise en place d'un environnement favorable pour permettre la mixité dans les différentes sociétés folkloriques namuroises et le soutien des initiatives allant dans ce sens.

23 Veiller à établir une action en lien avec l'égalité des genres dans le cadre de l'élaboration du nouveau « Namur Confluent Culture »

24 Poursuivre le soutien financier et/ou logistique aux associations œuvrant pour les droits des personnes LGBTQIA+

Notamment via l'attention particulière apportée lors de l'octroi de crédits thématiques.

25 Poursuivre le soutien financier et/ou logistique des associations namuroises de femmes qui défendent leurs droits, leur émancipation et leur épanouissement

Notamment via l'attention particulière apportée lors de l'octroi de crédits thématiques.

Objectif 3 : Inscrire le genre de manière transversale dans les processus en cours

En actions concrètes, ça donne quoi ?

1 Se doter d'outils statistiques permettant de rendre compte des inégalités de genres

Via l'élaboration de statistiques genrées (H/F/X) suivies de manière annuelle.

2 Initier la prise en compte des réalités particulières des femmes en situation de handicap

Via l'adaptation des locaux et les pratiques de l'Espace VIF.

3 Œuvrer pour l'égalité et la diversité au travers de la formation et du positionnement de la police namuroise

Via la signature de la charte pour l'égalité des genres à Namur ainsi que grâce à la formation (anti-racisme, anti-discrimination, et prévention des violences intrafamiliales) de la Police namuroise.

4 Visibiliser les actions et réflexions de la commune en lien avec le genre

Via l'élaboration d'une cartographie du genre reprenant les acteurs et actrices en lien avec la thématique sur la commune et d'une page du site de la commune dédiée au plan Mix'Cité 2.0.

5 Poursuivre l'intégration de la dimension de genre dans la communication de la commune

Via la poursuite de l'écriture inclusive en interne comme en externe.



6 Appliquer le gender budgeting* et gender mainstreaming* au sein de l'Administration communale

Via la formation au gender mainstreaming* et grâce à l'évaluation des actions préexistantes en matière de genre au sein de l'Administration de la Ville.

7 Intégrer la prise en compte du genre dans les plans transversaux de la Ville

Via l'intégration de la dimension de genre notamment dans les prochains Plans stratégiques transversaux, Plan de cohésion sociale, Plan communal de mobilité, Plan stratégique de sécurité et prévention, etc.

8 Favoriser l'égalité des genres à travers la gestion des ressources humaines au sein de l'Administration

Via une campagne interne d'information/sensibilisation et une attention soutenue à la non discrimination dans les critères de sélection et de nomination.



Objectif 4 : Sensibiliser, former et outiller les sphères sportives, culturelles, éducatives et l'Administration aux stéréotypes de genre et à leurs conséquences

En actions concrètes, ça donne quoi ?

1 Aménager les cours de récréation afin de favoriser l'égalité

Via des recommandations sur la gendérisation* de ces espaces.

2 Renforcer l'inclusion et la représentation des femmes et des citoyens et citoyennes LGBTQIA+ au sein du monde culturel et sportif

Via la vigilance à la diversité du genre dans la pratique du sport au travers des prix honorifiques.

3 Développer des campagnes de sensibilisation afin de lutter contre les stéréotypes de genres

Via des campagnes/actions à destination du grand public et des professionnelles et professionnels.

4 Sensibiliser le monde sportif à l'importance d'encourager et de mobiliser davantage les femmes

Via la poursuite du plan en cours.

5 Œuvrer en faveur de l'égalité (des genres et LGBTQIA+) au sein des espaces sportifs namurois

Via l'ajout d'un volet anti-discrimination et non-violence dans les règlements d'ordre intérieur des différents lieux sportifs.



6 Ouvrir le dialogue avec les référentes et référents cultuels sur le présent plan

7 Lutter contre les stéréotypes de genre (égalité des genres et LGBTQIA+) au sein des crèches et écoles communales namuroises

Via la formation des enseignants et enseignantes et des accueillantes et accueillants des écoles communales, ainsi que du personnel de crèches communales et la sensibilisation des enfants aux questions de genre et grâce à la mise à disposition d'outils pédagogiques (Valise pédagogique de Namur'elles).

4. La charte : les engagements de la Ville de Namur

Adoptée le 12 décembre 2023 par le conseil communal de Namur

Aujourd'hui, notre société reste profondément inégalitaire. Parmi les rapports de pouvoir qui la traversent, le genre, compris en tant que construction sociale, impose la hiérarchie sociale des sexes. Celle-ci définit des rôles distincts et inégaux selon le genre auquel on appartient ou qui nous est assigné.
Dans cette société patriarcale, les femmes et les personnes LGBTQIA+ forment des groupes sociaux infériorisés, invisibilisés et violentés qui cumulent parfois d'autres facteurs de vulnérabilité contribuant à creuser les inégalités dont elles sont déjà victimes.
La Ville de Namur se veut actrice de changement en matière d'égalité de genre et de diversité. À Namur, nous voulons que chaque personne puisse vivre et être accueillie avec le même respect, la même dignité et les mêmes droits, quels que soient son genre et son orientation sexuelle.
Cette charte cible simultanément les inégalités femmes-hommes et les discriminations à l'encontre du public LGBTQIA+. Face au caractère structurel de ces violences et inégalités, l'inertie n'est pas une option.
Par les engagements suivants, nous avançons, ensemble, pour une société égalitaire. Ces engagements concernent à la fois le fonctionnement interne de notre Administration communale ainsi que les décisions, les actions et les communications à destination de l'ensemble de la population.

Nous, le Conseil communal de Namur, nous engageons à :

- Lutter contre les violences faites aux femmes et, plus généralement, contre toutes les formes de violences et de discriminations qui découlent d'une vision du passé et d'une histoire patriarcale ;
- Rendre notre ville LGBTQIA+ friendly, en veillant à intégrer les spécificités des communautés concernées et à lutter contre toutes les formes de discriminations à leur égard ;
- Être à l'écoute des revendications et interpellations des personnes et organisations directement concernées par les violences et discriminations précitées (femmes et public LGBTQIA+), tout en soutenant et en visibilisant les initiatives réalisées sur le territoire namurois qui vont dans le sens des objectifs de la présente charte ;
- Prendre en considération la question du genre dans les réflexions, décisions et communications de la Ville, afin de veiller à ne pas reproduire des schémas d'inégalités genrées. À nos yeux, cette prise en compte ne doit pas se limiter aux questions directement liées à la Cohésion sociale mais doit être transversale et concerner l'ensemble des politiques de la Ville ;
- Développer des actions de sensibilisation et de prévention, à destination des citoyennes et citoyens, des membres de l'Administration communale, des entités associées et des partenaires de la Ville de Namur ;
- Permettre à chaque citoyenne et citoyen de participer à la vie locale et publique sans discrimination.

Nous, Conseil communal de Namur, nous engageons à élaborer et à mettre en pratique un plan d'action détaillé permettant d'implémenter, de manière concrète et réaliste, les différentes intentions précitées, avec des outils permettant le suivi, et la mesure de la mise en œuvre de ce plan.
Nous voulons que les inégalités appartiennent au passé !

5. Lexique

Espace VIF : Dispositif d'évaluation et d'orientation des situations graves et/ou complexes de violences conjugales et intrafamiliales à Namur. Le dispositif Espace VIF est doté d'une infrastructure coordonnée par la Ville de Namur.

CPVS : Le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles de Namur est un espace sécurisé et sécurisant disponible 24h/24 et 7j/7, pour toutes les victimes ayant subi, récemment, une agression sexuelle.
Hors du cadre hospitalier mais à proximité du service des Urgences du CHR, le dispositif offre tous les soins et services nécessaires après une telle agression.

SOS Viol: ASBL fournissant un soutien psychologique et accompagnement social et juridique aux personnes victimes de violences sexuelles.

Convention d'Istanbul : La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, également connue sous le nom de "Convention d'Istanbul" est le premier instrument international juridiquement contraignant visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes et des filles. Elle établit un cadre complet de mesures juridiques et politiques visant à prévenir cette violence, à soutenir les victimes et à punir les auteurs.

Maison de l'Habitat : Initiative portée par la Ville de Namur en partenariat avec le Centre Public d'Action Sociale de Namur. L'ambition de ce projet est de proposer, dans un lieu unique, des services d'accompagnement et d'information aux personnes sans logement, ou en situation de mal logement, aux locataires ainsi qu'aux propriétaires de biens.

Plan SACHA : Plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, spécialement conçu pour les milieux festifs.

Safes Places/Safe Zones : Zones dédiées à la sécurité et au bien-être des personnes, notamment pour les protéger des agressions et des violences sexistes et sexuelles lors d'un événement. Ces zones peuvent répondre à toutes les personnes qui le désirent sur des questions de consentement, de harcèlement ou d'agression.

Charte de la vie nocturne de Bruxelles : Règlement d'adhésion à des normes de qualité de la vie nocturne conclu entre la Ville de Bruxelles et les exploitants des établissements ouverts la nuit : bars, pubs, établissements de spectacle, discothèques et restaurants.

- **Garance** : ASBL qui lutte contre les violences de genre au moyen de la prévention primaire : agir avant que les violences surviennent pour que ces violences ne se produisent pas ou n'existent pas.
 L'ASBL produit de nombreuses analyses et études sur les violences de genre et la façon de les prévenir et les éradiquer dans des lieux précis.

- **Répertoire Expertalia** : Base de données d'expertes et d'experts issus de la diversité d'origine. Cet outil, mis au point par l'Association des journalistes professionnels, a été créé pour usage double. Il est à destination des journalistes, pour leur apporter un outil supplémentaire destiné à faciliter la pratique quotidienne de leur métier, et également des expertes et experts, pour leur donner une visibilité dans le paysage médiatique.

- **Charte pour l'égalité des genres à Namur :** Voir charte page 14.

- **Gender mainstreaming** : Approche intégrée de la dimension de genre, stratégie qui a pour ambition de renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la société, en intégrant la dimension de genre dans le contenu des politiques publiques.

- **Gender budgeting** : Analyse sous l'angle du genre de toutes les formes de dépenses et de recettes publiques et inventaire de leurs conséquences directes et indirectes sur la situation respective des femmes et des hommes.

- **Gendérisation** : Apppoche qui tente de traiter, considérer un sujet en tenant compte de l'égalité des sexes.

- **Grevio** : Organe d'expertes et experts indépendants qui est chargé de veiller à la mise en œuvre, par les Parties, de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

EDITEUR RESPONSABLE - VILLE ET À 5000 NAMUR - MARS 2024

NAMUR CAPITALE

Une Ville à Vivre
SERVICE DE COHÉSION SOCIALE

NAMUR' Elles